



ORIENTATIONS NATIONALES

DE L'AUMÔNERIE CATHOLIQUE DES PRISONS



© ALAIN FINOCES/CHRIE

Ce texte, adopté par le Conseil national le 3 décembre 2005 et réactualisé le 4 juin 2016, a été élaboré à partir des apports des équipes d'aumônerie et des personnes détenues participant aux activités de l'aumônerie.

Les équipes d'aumônerie de prison sont envoyées par l'Église auprès des personnes privées de liberté, portant le poids de leurs actes et souffrant des conditions d'incarcération. En ce lieu particulier, l'Évangile, Bonne Nouvelle pour les pauvres et les pécheurs, montre son étonnante capacité à s'adresser à tous. Il répond très fortement à leur attente de respect, de compréhension et de pardon.

À partir de ces convictions fondamentales, l'aumônerie catholique des prisons définit sa mission particulière et sa place originale dans la mission de l'Église que rappelle Benoît XVI dans l'encyclique *Deus caritas est*: « La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche :

parole de Dieu, célébration des sacrements et service de la charité. Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. »

Par ses orientations nationales, l'aumônerie propose une direction, un cadre et des points d'appui sur lesquels chaque équipe locale fondera son propre projet. Ces orientations s'adressent donc prioritairement aux équipes d'aumôniers. Plus largement, elles veulent rejoindre les responsables pastoraux des communautés chrétiennes pour permettre une meilleure compréhension, une plus grande collaboration et une vraie communion avec la part incarcérée de chaque Église diocésaine. ■

ENVOYÉS ENSEMBLE

« *Comme le Père m'a envoyé, à mon tour, je vous envoie* » (Jn 20, 21)

TOUS

Personnes détenues et membres des équipes d'aumônerie, c'est ensemble que nous sommes des chercheurs de Dieu qui nous précède dans chacune de nos rencontres. Il nous invite à reconnaître en toute personne, à commencer par les plus oubliés, sa dignité d'enfant de Dieu et à croire en un avenir possible pour chacun. L'aumônerie accueille chacun sans jugement et donne à l'écoute fraternelle une place privilégiée qui peut s'ouvrir sur un chemin de pardon.

QUELQUES-UNS

Parmi les personnes détenues, certaines sont témoins du Christ de différentes manières auprès de leurs frères incarcérés. Dans l'Église, les aumôniers et les

auxiliaires (animateurs de groupes) reçoivent une charge particulière qui leur a été confiée par l'évêque; ils sont envoyés pour une mission de présence de l'Église dans un établissement pénitentiaire. Ils constituent l'équipe pastorale d'aumônerie.

AVEC D'AUTRES

- Équipes associées (service ecclésial, etc.);
- Accompagnants occasionnels (invités de célébrations, etc.);
- Paroisses (en particulier celle où l'établissement est situé);
- Secours catholique;
- Autres groupes chrétiens;
- Aumôneries des autres cultes.

DANS LA DÉTENTION

« *J'étais en prison, et vous êtes venus à moi* » (Mt 25, 36)

L'équipe d'aumônerie se situe dans un lieu d'enfermement où la surpopulation carcérale, la promiscuité, la gestion sécuritaire de la détention détériorent gravement les conditions de vie, nient trop souvent toute forme d'intimité et exacerbent les tensions que les personnes les plus faibles subissent. Sa fonction et les modalités de ses interventions sont fixées par le *Code de procédure pénale*. Dans toute rencontre, le respect et la dignité des personnes sont encore plus importants et nécessaires du fait qu'elles ne sont pas libres.

Le refus du prosélytisme et de l'intégrisme est un gage de respect de la personne et du cadre institutionnel laïc.

L'AUMÔNERIE PARTICIPE À LA MISSION DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION

- En étant attentive au respect de l'intégrité et de la dignité de tous;

- En accompagnant la personne incarcérée, en l'invitant à se relever et à ouvrir un avenir;
- En appelant les communautés chrétiennes à se mobiliser en faveur de la réinsertion des personnes détenues;
- En participant au débat citoyen pour faire connaître les conditions de détention et les enjeux de la réinsertion.

AVEC D'AUTRES

- En coopérant avec les personnels, dans leur travail de réinsertion;
- En collaborant avec des intervenants, des associations et en particulier celles du Groupe national concertation prison
- Le recours aux autres intervenants (personnels administratifs et de surveillance, UCSA, SMPR, SPIP, enseignants) est souhaitable.

POUR RÉFLÉCHIR

« *Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, Jésus leur expliqua, dans toutes les Écritures, ce qui le concernait* » (Lc 24, 27)

SUR LE CHEMIN, DES HALTES SONT NÉCESSAIRES...

L'aumônier invite la personne à porter un regard sur son itinéraire de vie et à trouver du sens:

- Accepter la responsabilité de ses actes et reconnaître la souffrance des victimes;
- Accepter la complexité des situations, découvrir ou renouer avec des repères parfois lointains,

se remettre en question, retisser des liens, croire en un avenir possible...

... DANS LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE

- Expérimenter une démarche spirituelle;
- Proposer la parole de Dieu et la partager;
- Vivre une expérience de foi et de prière...

POUR RENCONTRER

« Or, comme ils parlaient et discutaient en semble, Jésus lui-même les rejoignit et fit route avec eux » (Lc 24, 15)

Dans la rencontre individuelle ou collective, l'accueil et l'écoute sont au cœur de la mission de l'aumônerie. Accueillir l'autre au point où il en est de son histoire est un défi dans un lieu où les hommes et les femmes détenus sont d'abord qualifiés à partir du délit commis ou présumé.

L'AUMÔNERIE, LIEU D'ÉCOUTE

Chaque personne est accueillie et écoutée, même dans son silence. L'accompagnement demande une régularité dans les visites et les animations. La disponibilité et la confidentialité sont essentielles. On ne juge pas la personne, on entend ses questions, sa révolte, ses espoirs... Une attention prioritaire est portée aux personnes les plus isolées, les plus fragiles, à celles qui n'ont pas de visites, aux étrangers. En se situant ainsi, l'aumônerie témoigne de la miséricorde de Dieu.

L'AUMÔNERIE, LIEU DE DIALOGUE

Le dialogue manifeste la reconnaissance de la parole de l'autre dans une confiance réciproque. Il permet de mettre des mots sur des situations difficiles et aide à traverser le mieux possible le temps de l'incarcération, la souffrance, la solitude.

L'aumônerie est un lieu où chacun peut prendre la parole et déposer devant Dieu tout ce qui lui tient à cœur.

L'AUMÔNERIE, LIEU DE SOLIDARITÉ ET DE FRATERNITÉ

- Une expérience de vie fraternelle est proposée.
- L'entraide entre personnes détenues est un témoignage, qui existe en détention où le chacun pour soi est souvent de règle.

POUR CÉLÉBRER

« Quand il se fut mis à table avec eux, Jésus prit le pain, prononça la bénédiction et le leur donna » (Lc, 24, 30)

La célébration liturgique est accueil et rencontre de Celui que Dieu nous envoie : Jésus, le Christ. La célébration en prison rassemble des personnes détenues ou non, dans une démarche commune. Elle apprend et aide à mieux vivre ensemble dans un contexte très difficile. Chacun peut librement faire part de son expérience et de sa recherche de foi. Elle est un moment privilégié d'accueil de la présence de Dieu, de la révélation de sa miséricorde et de l'offre de son pardon. Chacun est invité à se découvrir aimé et sauvé par Dieu. La communauté fait mémoire du Christ mort et ressuscité dans l'eucharistie, source d'espérance en un Dieu qui se fait proche de tous et entend nos prières.

COMMENT ?

- En préparant les célébrations, si possible avec les personnes détenues ;
- En soignant la beauté, en favorisant le silence et en permettant des expressions variées de prière ;

- En répartissant l'animation entre les participants à la célébration ;
- En créant des liturgies adaptées aux personnes et aux lieux, selon les possibilités de l'équipe d'aumônerie.

Toute demande de sacrement mérite d'être prise au sérieux. Après discernement, sa célébration nécessite préparation et accompagnement.

AVEC QUI ?

- En accueillant chaque personne détenue dans sa demande de participation,
- En étant en communion avec les familles, avec les autres communautés chrétiennes locales (en particulier la paroisse où l'établissement est situé) ;
- En permettant, quand c'est possible, une rencontre avec des personnes de l'extérieur.

« Personne ne peut vivre
sans la certitude de trouver
le pardon. Le passé,
même si nous le voulions,
ne peut être réécrit.
Mais l'histoire qui commence
aujourd'hui, et qui regarde
l'avenir, est encore
toute à écrire, avec la grâce
de Dieu et votre responsabilité
personnelle »

PAPE FRANÇOIS
HOMÉLIE DU JUBILÉ DES PRISONNIERS,
LE 6 NOVEMBRE 2016



CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES
DE FRANCE

Aumônerie catholique des prisons 8, avenue de Breteuil – 75007 Paris. **Secrétariat** Anne-Claire Dumont est présente du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 9h30 à 13h00. Elle est joignable par téléphone au 0172366902 et par courriel à aum-prisons@cef.fr

La Lettre de l'aumônerie catholique des prisons. Hors-série édité par l'Union des associations diocésaines de France (UADF), 58, avenue de Breteuil – 75007 Paris. **Directeur de publication:** Jean-François Penhouet. **Comité de rédaction:** conseil national. **ISSN:** 1770-9954. **CPPAP:** 0718 G 91906. **Réalisation:** Bayard Service Édition Grand-Sud Méditerranée – 31100 Toulouse. **Tél.:** 04 42 98 14 10. Site Internet: www.bayard-service.com **Maquette:** Émilien Droniou. **Journaliste secrétaire de rédaction:** Émilien Droniou.

Crédit photos: Aumônerie catholique des prisons (sauf mention spéciale). **Imprimerie:** AMCL – Toulouse (31). **Dépôt légal:** à parution.